



AMBASSADE DE SUISSE
EN FINLANDE

Helsinki, le 16 août 1967

643.0
643.01 - T/ar

URGENT

an	CF						a/a
Datum	25.8						
visa							
EPD		21.8.67				11	
Ref.	<u>p. B. 25.31. Fi. 6.</u>						

D. 301. Finl. 1. ✓

A la Division politique
du Département politique fédéral

B e r n e

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint copie de la lettre que le Président de l'Association des Amis finlandais de la Suisse, le Colonel Viljo Turunen, et le vice-président de ladite association, M. Torsten Almquist, sont venus me remettre ensemble ce matin et dans laquelle ils expriment au nom de l'Association le souhait que la Suisse adresse une invitation au Dr Johannes Virolainen, naguère président du Conseil des Ministres, actuellement président de l'Assemblée Nationale et président du Parti du Centre (ex-agraire), une des personnalités les plus éminentes et, je tiens à le dire, les plus dignes d'estime de la vie politique finlandaise.

Les deux prénommés ont relevé verbalement l'intérêt que le Dr Virolainen porte à la transformation sociale que la Finlande subit aujourd'hui du fait en partie de l'exode de la population rurale vers les villes et la contribution qu'il désirerait apporter à la solution des problèmes politiques et administratifs que cette situation fait surgir. L'exode rural en provoquant un affaiblissement démographique des localités campagnardes entraîne un affaiblissement sensible des

ressources économiques et financières de passablement de communes. Le Gouvernement et l'Administration finnois envisagent pour cette raison de réformer l'organisation administrative du pays par la fusion d'un certain nombre de communes et par l'octroi simultanément aux provinces de compétences administratives plus étendues de celles dont elles jouissent actuellement. M. Virolainen qui est Président du Parti du Centre, parti qui a été celui du Président de la République, M. Kekkonen, désirerait prendre l'initiative des réformes qui s'imposent afin de renforcer la popularité du parti qui s'est passablement usée pendant les années durant lesquelles il a endossé la responsabilité du Pouvoir sous sa propre direction. M. Virolainen, et j'ai pu le constater personnellement au cours des trois conversations que j'ai eues avec lui, est effectivement extrêmement intéressé par l'organisation politique de la Suisse. Ce n'est pas seulement notre fédéralisme qui l'intéresse mais également l'application que nous faisons du principe proportionnel en matière électorale et naturellement notre expérience de la démocratie directe dont il aimerait que son pays s'inspire afin d'apaiser les rivalités partisans qui ont un si néfaste effet sur la gestion de ses ressources (voir ma lettre politique du 21 juillet 1967).

Je ne suis donc pas étonné que les Amis de la Suisse en Finlande, agissant sûrement sous l'impulsion de M. Almquist, pensent qu'ils rendraient un bon service à leur pays en encourageant les dispositions de M. Virolainen à s'informer de l'organisation et des question politiques suisses et à y puiser éventuellement quelques idées utiles en vue de l'élaboration des réformes qui s'imposent en ce moment en Finlande.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler que j'ai échangé avec vous depuis le mois de mai une correspondance par laquelle j'avais pris l'initiative de suggérer que la Suisse accomplisse vis-à-vis de la Finlande à l'occasion de son 50e anniversaire un geste différent quant à la forme mais semblable quant à l'esprit à celui que les Amis finlandais

Donc une affaire fin-landaise!

de la Suisse proposent.

X J'abordais en effet la question sous un angle différent, plus protocolaire. J'ai exposé mes vues d'abord en détail au Président de l'Association suisse des Amis de la Finlande, le prof. de Salis, en date du 17 mars en en donnant copie au Département politique. Le prof. de Salis s'étant dérobé à mes suggestions pour des raisons que je ne puis partager, j'ai jugé opportun d'attirer l'attention du Secrétaire Général du Département politique sur cette affaire en date du X 17 mai. Là-dessus mes préoccupations ont trouvé un aliment nouveau dans la nouvelle que les collègues et amis finlandais de M. le Conseil fédéral Schaffner à l'AELE envisageaient de l'inviter cet été en Finlande. Vous avez bien voulu accuser X réception de ces informations par votre lettre du 21 juin.

Tout cela a eu lieu à l'exclusion de toute participation de l'Association présidée par le Colonel Turunen. Je ne voudrais pas que la requête ci-jointe des Amis finlandais de la Suisse vous amène à penser que je me sers de ces derniers pour essayer de relancer des suggestions que vous n'avez jusqu'à ce jour pas estimé opportun de retenir. Je tiens donc à relever que le Colonel Turunen et M. Almquist ont abordé M. Virolainen sans me prévenir de leur intention et sans me communiquer leurs motifs. Le Colonel Turunen m'en a parlé par téléphone le 31 juillet. Je lui ai répondu que j'étais à disposition de n'importe quelle personnalité finlandaise jouissant de la confiance du Gouvernement qui désirerait visiter la Suisse pour s'y instruire en vue de l'aider à établir chez nous les contacts nécessaires à ses études ou à son enquête. J'ai ajouté que je préférerais le cas échéant que M. Virolainen me convoque pour m'exposer ses désirs.

La visite que M. Turunen et M. Almquist m'ont rendue aujourd'hui et la requête qu'ils m'ont remise constituent donc pour moi une demi-surprise seulement mais je n'y ai aucune part.

Je ne pourrais pas vous donner une preuve plus convaincante des précautions que je prends en général pour demeurer en dehors des initiatives de nos amis finnois qu'en

vous donnant à lire la lettre que j'ai écrite le 28 février à mon collègue M. l'Ambassadeur Bernath pour l'informer que M. Almquist avait été appelé à prononcer une conférence sur la Suisse par le Rotary Club danois. Vous verrez en lisant cette lettre combien soucieux je suis de maintenir la plus stricte distinction entre mes responsabilités et celles que M. Almquist et les autres amis finnois de la Suisse jugent opportun de se charger.

X Ceci étant bien établi je tiens à dire que je n'ai naturellement pas changé d'avis depuis que j'adressais à M. l'Ambassadeur P. Micheli mes lettres des 17 et 25 mai 1967. Je suis toujours encore de l'avis qu'il aurait été désirable et conforme à la nature particulièrement cordiale des relations finno-suisse que la Suisse témoigne cette sympathie par un geste extraordinaire à l'occasion du 50ème anniversaire de l'indépendance de la Finlande. Les personnalités finlandaises auxquelles j'ai estimé pouvoir, avec prudence et discrétion d'ailleurs, mentionner l'invitation adressée par l'Association des Amis suisses de la Finlande au prof. Puntila sont de l'avis que celui-ci n'est pas le plus digne personnage qui pouvait être choisi pour remplir le rôle qui lui a été imparti en cette circonstance. Je crois donc encore que si une autre organisation suisse invitait une personnalité vraiment représentative de la Finlande comme il serait facile d'en trouver, nous préparerions plus opportunément que par la visite et la conférence Puntila la voie à une invitation telle que les Finlandais paraissent désireux d'en adresser à M. le Conseil fédéral Schaffner.

On pourrait profiter à cet effet du voyage d'étude de M. Virolainen qui à l'arrivée ou au départ pourrait prononcer une conférence à Zurich à l'invitation, j'y reviens toujours, de l'Institut für Auslandsforschung et qui pourrait être en outre reçu par son collègue le Président du Conseil National.

Pour en revenir à la demande du Colonel Turunen et de M. Almquist, j'ai encore ce qui suit à préciser. Les deux prénommés paraissent croire que les autorités suisses trouveraient tout naturel d'inviter M. Virolainen non pas dans l'intention que je vous ai suggérée mais en vue de le

mettre à portée de s'informer sur place avec l'aide de spécialistes suisses de toutes les questions qui l'intéressent et cela bien entendu aux frais de la Confédération. J'ai exprimé à mes deux visiteurs que cette manière de faire ne correspondait guère à nos usages. Ils en ont paru assez désappointés car ainsi qu'il ressort de leur lettre ils ont, sans me consulter, déjà demandé à M. Virolainen s'il serait intéressé à ce qu'ils s'entremettent en vue de lui procurer une invitation en Suisse et cela non pas en vue du rôle essentiellement représentatif que j'avais à l'esprit en vous adressant mes propres suggestions mais dans le but d'accomplir le séjour d'études dont ils tracent en gros le programme dans la lettre ci-jointe.

Cet enchaînement de circonstances invite selon M. Turunen et M. Almquist à présumer que M. Virolainen s'attend d'ores et déjà plus ou moins à une invitation à venir en Suisse pour se livrer à l'enquête qui l'intéresse. Or, il s'agit de la personnalité politique finlandaise qui occupe dans l'ordre de préséance de l'Etat la deuxième place, immédiatement après le Président Kekkonen.

Je n'estime pas utile d'attendre plus longtemps pour vous prier de me prescrire la conduite que vous désirez que je suive dans cette affaire que le zèle de M. Almquist n'a pas mis en marche tout à fait sur le bon pied.

Je vous serais très reconnaissant de me donner vos indications le plus tôt possible afin qu'au cas où M. Virolainen me convoquerait^x je sache que lui dire.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

M. Virolainen

2 annexes

^x
ainsi que M. Almquist me l'a laissé entendre,